



Semaine nationale de l'artisanat du 13 au 20 mars 2009 « Artisanat : compétences et proximité »

Du 13 au 20 mars 2009, l'APCM et l'UPA, les chambres de métiers et de l'artisanat et les organisations professionnelles organisent, avec l'appui de très nombreux artisans de tous les secteurs de métiers, des événements dans toute la France afin d'illustrer auprès du grand public les valeurs de compétence et de proximité de l'artisanat.

L'entreprise artisanale représente un modèle d'entreprise à taille humaine fondée sur le savoir-faire et la qualité de la relation avec le client. La compétence et la proximité, valeurs traditionnellement attribuées aux artisans, sont particulièrement appréciées de la population. C'est aussi au nom de ces valeurs que salariés, créateurs et repreneurs d'entreprise rejoignent de plus en plus nombreux le secteur de l'artisanat.

Pour les Français, le bon artisan est celui qui est **compétent** dans son métier, accueillant, amoureux du travail bien fait, fidèle à des traditions, créateur et innovant (5^e baromètre de l'Artisanat, FNPCA 2007).

Les 920 000 entreprises artisanales s'inscrivent au cœur de l'économie de **proximité**, une économie ancrée dans tous les territoires, essentielle à l'équilibre entre villes et campagnes. Créateurs de lien social, proches de leur clientèle, les artisans, tout en développant de l'activité économique, contribuent à maintenir des relations humaines au sein de leurs quartiers, dans les centres villes et les villages.

Pendant la Semaine Nationale de l'Artisanat, c'est avec l'économie réelle que les Français ont rendez-vous.

Retrouvez tous les évènements de la Semaine sur le site internet dédié :
<http://www.semaine-nationale-artisanat.fr>

L'artisanat en campagne dans les Bouches-du-Rhône

Du 13 au 20 mars 2009, l'APCM et l'UPA proposent des temps forts dans toute la France pour mieux connaître l'artisanat et ses métiers. **Dans les Bouches-du-Rhône**, l'UPAR et la CMA 13 ponctuent la semaine de plusieurs événements forts.

En préambule, le 11 mars à 17 heures : conférence de presse de Didier Martin sur le thème de l'économie de proximité, organisée par l'UPAR

Animée par Pierre Martin, Président national de l'UPA, en présence d'Alain Griset, Président de l'APCM, le réseau national des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, et de nombreux représentants régionaux de l'UPA régionale et des Chambres de métiers et de l'artisanat de la Région PACA. elle a pour but de faire le point sur la situation actuelle des entreprises artisanales face à la crise, le potentiel de l'artisanat, la position du secteur vis-à-vis des mesures mises en place par le gouvernement et notamment le nouveau statut d'auto-entrepreneur.

La conférence de presse aura lieu ce mercredi 11 mars à 17 heures au Novotel Pont de l'Arc, avenue Arc de Meyran à Aix-en-Provence.

Le 13 mars à 20h : Concert *Hymne aux Métiers d'Art*

Parce que l'artisanat regroupe aussi des métiers artistiques auxquels on ne pense pas toujours, la CMA 13 ouvrira la Semaine Nationale de l'Artisanat par un concert « Hymne aux Métiers d'art ». Sur des instruments fabriqués par un luthier spécialiste du quatuor à cordes, artisan d'art du département, Charles-Luc Hommel, le *Quatuor L'Istesso Tempo* fera vibrer l'auditorium de la Chambre (5 bd Pèbre – 13008 Marseille) sur des airs de Mozart, Dvorak, Puccini et Rossini.

Accès libre et gratuit mais places limitées et inscription obligatoire au 04 91 32 24 33 ou via communication@cm13.org. Plus d'infos sur www.cma13.fr

Le 14 mars à 15h30 : Concert « *Pi@nophonies* » dans le cadre de l'exposition « *L'envers du décor - Les artisans du spectacle* » à la Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Art

L'exposition « *L'envers du décor - Les artisans du spectacle* », organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône et la Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Art s'y poursuit jusqu'au 21 mars 2009 (21, cours d'Estienne d'Orves - 13001 Marseille).

Un concert gratuit « *Pi@nophonies* » y sera donné le samedi 14 mars à 15h30 par le quartet Sudaneris de Robert Rossignol.

Le 19 mars à 18h30 : Lancement de la « Route des Métiers d'Art »

La Semaine Nationale de l'Artisanat sera l'occasion du lancement d'une nouveauté dans les Bouches-du-Rhône : la « Route des Métiers d'Art », initiative originale et inédite dans la région.

A travers différents itinéraires répartis sur tout le territoire, elle permettra aux habitants du département comme aux touristes de découvrir, du 1^{er} avril au 31 octobre, l'univers d'excellence et d'authenticité des artisans d'art. Leur travail constitue l'un des fondements de notre patrimoine culturel et artistique, et donc un atout précieux en termes de rayonnement touristique.

Cette initiative, soutenue par le Conseil Général et le Comité Départemental du Tourisme, sera présentée le 19 mars à 18h30 au sein de la Maison Fouque, artisans santonniers depuis quatre générations à Aix-en-Provence (65 Cours Gambetta) en présence de **Maryse Joissains-Masini, Maire d'Aix-en-Provence** et de **Bernard Latajet, Directeur Général de Marseille-Provence 2013**. Le programme y sera distribué en avant-première.

Accès libre et gratuit mais places limitées et inscription obligatoire au 04 91 32 24 33 ou via communication@cm13.org. Plus d'infos sur www.cma13.fr

En prolongement, du 27 au 29 mars : « Artisan 13 fait son cinéma » à l'Hôtel du département

Pour la 8^e année consécutive, et grâce au soutien du Conseil général, la CMA 13 donne rendez-vous au grand public sur le salon Artisans 13. Devenue incontournable, cette manifestation conviviale permettra au plus grand nombre de découvrir, au travers de démonstrations permanentes et d'animations variées, toute la richesse de l'artisanat du département.

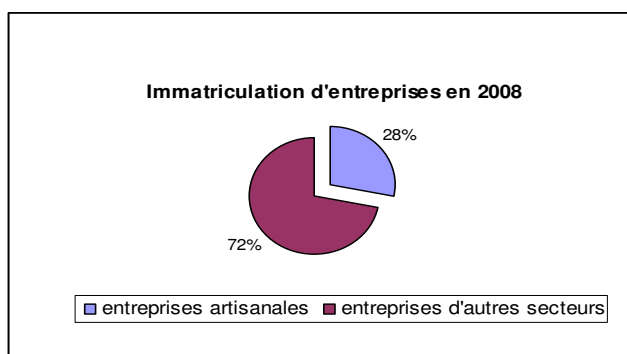
Hôtel du département - 52, avenue de Saint Just - 13004 Marseille
Entrée libre de 10h à 19h - Nocturne le samedi jusqu'à 22h

Pour le programme national des manifestations de la Semaine nationale de l'artisanat : <http://www.semaine-nationale-artisanat.fr>

Les potentialités économiques de l'artisanat

L'artisanat est un secteur économique important qui bénéficie d'une image positive pour les raisons suivantes :

- un secteur d'activité qui progresse régulièrement : le secteur de l'artisanat est passé de 800 000 à 920 000 entreprises en huit ans, il représente un chiffre d'affaires de 300 milliards d'euros;
- l'artisanat concentre près d'un tiers des créations d'entreprises : 90 704 entreprises artisanales ont été créées en 2008, soit 28 % du total des entreprises créées en France durant cette période ;



- les entreprises artisanales génèrent de nouveaux emplois : en sept ans, l'artisanat a créé 430 000 emplois salariés, soit 25 % du total des créations d'emplois. **Dans les Bouches-du-Rhône**, 1 emploi sur 10 est artisanal.
- ...et préparent les salariés de demain : 170 000 apprentis sont formés par les entreprises artisanales chaque année, 80 % d'entre eux ont un emploi à l'issue de leur formation. **Dans les Bouches-du-Rhône**, au 1er janvier 2009, 5 738 apprentis étaient en cours de formation dans 3 700 entreprises artisanales.

L'artisanat face à la crise

Dans cette période de crise financière, les entreprises artisanales possèdent de nombreux atouts pour faire face au ralentissement de l'économie. Même si elles sont de plus en plus nombreuses à subir les contrecoups de cette crise (52 % des artisans considèrent que leur entreprise est aujourd'hui « impactée », selon une enquête UPA / I+C de janvier 2009), les entreprises artisanales ont mieux résisté à ses premiers effets que d'autres catégories d'entreprises.

Ainsi, le secteur de l'artisanat demeure une locomotive de l'activité en France, car il n'est ni délocalisable ni soumis à la concurrence mondialisée.

La notion d'économie réelle face à l'économie virtuelle s'impose désormais à tous les acteurs de la vie économique.

La "Première entreprise de France" crée en moyenne 5 000 emplois par mois.

Les artisans : des compétences et des qualifications

Devenir artisan

Pour la troisième année consécutive, pas moins de 90 000 entrepreneurs ont créé une entreprise artisanale en 2008, en dépit d'un ralentissement sensible en fin d'année. Ces nouvelles entreprises répondent à l'attente des consommateurs en matière de qualité, de sécurité, de traçabilité... Elles garantissent un vrai professionnalisme.

En juillet 2007, 92 % du grand public estime valorisant d'être artisan (Ifop, enquête du FNPCA)

La qualification garantit le professionnalisme

L'expertise du geste professionnel repose sur la **qualification** généralement acquise par l'apprentissage. C'est particulièrement le cas pour tous les questions liées à la santé et à la sécurité des consommateurs, dans les secteurs comme le bâtiment, l'entretien et la réparation automobile, la coiffure et les soins esthétiques, la préparation ou la fabrication de produits frais alimentaires, la réalisation de prothèses dentaires. Cette qualification permet d'accéder au statut de chef d'entreprise : la moitié des 170 000 apprentis formés chaque année dans l'artisanat, dont 18 % de femmes, deviennent chefs d'entreprises dans les dix ans qui suivent leur entrée dans la vie active.

Former les futurs managers de l'artisanat

La semaine nationale de l'artisanat a notamment vocation à faire savoir aux jeunes diplômés en recherche d'insertion professionnelle que les entreprises artisanales ont besoin de leurs **compétences**. Ils peuvent acquérir les gestes professionnels indispensables en complément d'une formation générale, en gestion par exemple, pour s'insérer dans la vie professionnelle. Il existe des cursus adaptés associant une formation artisanale en universités ou en IUT qui permettent de devenir chef d'entreprise artisanale.

Les CMA et les organisations professionnelles nouent des partenariats avec des universités qui forment de futurs chefs d'entreprises, notamment pour la reprise. S'appuyant sur la nécessité de former des managers de l'artisanat, ces passerelles sont faites pour permettre aux étudiants de rejoindre les métiers de l'artisanat. Des conventions de partenariat existent notamment dans les départements des Ardennes, de Bourgogne, du Cher, de la Dordogne, de Haute-Garonne, de Haute-Savoie, d'Indre-et-Loire, d'Isère, de Lorraine, de la Meuse, du Nord, du Pas-de-Calais, du Val-de-Marne, de la Vendée.

L'université des métiers et les certifications développées dans ce cadre sont une réponse aux besoins de renouvellement des chefs d'entreprise artisanale. Ces partenariats visent également à développer les compétences des chefs d'entreprises artisanales et de leurs collaborateurs avec la mise en place de certifications adaptés à leurs besoins.

Une offre de formation universitaire est également développée en partenariat avec le CNAM.

www.artisanatpourentreprendre.fr/

Les entreprises artisanales, un débouché naturel pour les jeunes diplômés.

Des démarches d'innovation

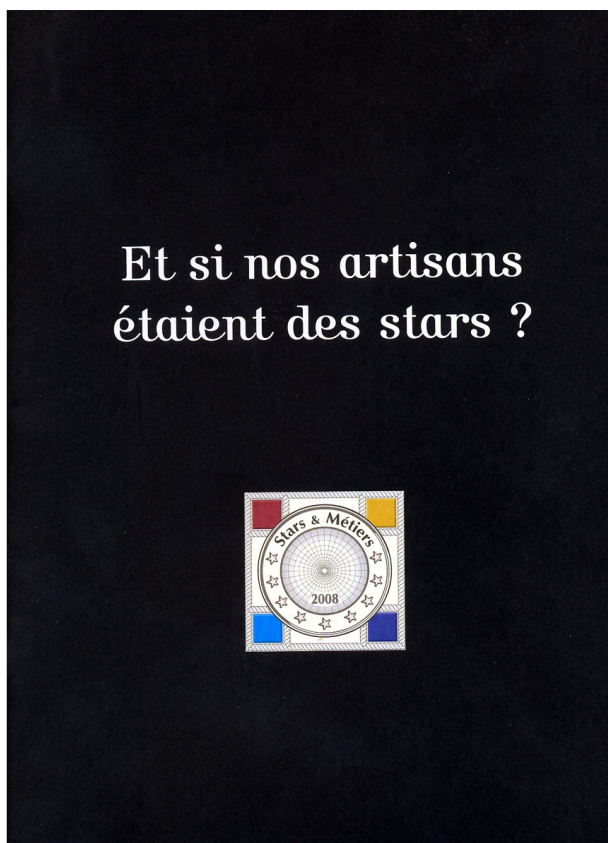
La vitalité des entreprises artisanales doit beaucoup à l'innovation et à la recherche de la **performance** qui permettent de s'adapter à de nouveaux marchés.

Les artisans répondent aux exigences du marché en fondant leur compétitivité sur la recherche de nouveaux gains de productivité : utilisation de produits plus performants, nouveaux procédés de fabrication, optimisation de l'organisation et du management

Ils parient également sur l'avenir et se préparent à de nouveaux enjeux : exigences des clients, apparition de nouveaux processus, internationalisation des marchés.

Les démarches d'innovation ne sont pas l'apanage des grandes entreprises industrielles, elles concernent toutes les entreprises et tout naturellement les entreprises artisanales, et contribuent à l'attractivité des territoires ainsi qu'au développement d'emplois durables.

Prix de référence de l'artisanat, le prix national " Stars & Métiers " est organisé chaque année en collaboration entre le groupe Banque Populaire et le réseau des CMA pour encourager l'excellence, l'audace et l'innovation et mettre en lumière des chefs d'entreprises passionnés.



www.starsetmetiers.com

L'artisanat : une économie de proximité

Des services de proximité

Présentes sur l'ensemble du territoire, les entreprises artisanales forment un tissu dense d'activités au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. Elles sont un élément essentiel de dynamisation économique et assurent un rôle de service de proximité et un lien social indispensable. La part de l'artisanat dans le renouvellement du tissu économique de notre pays est particulièrement importante : sur les 920 000 entreprises artisanales, 31 % sont présentes en communes rurales et leur répartition géographique dans les unités urbaines est de 41 % dans les communes de moins de 200 000 habitants et de 28 % dans les villes de plus de 200 000 habitants. Tant par leur poids économique que par leur offre quotidienne de biens et de services, les entreprises artisanales participent au développement équilibré des agglomérations françaises. Elles luttent contre la détérioration du mode de vie des urbains et contribuent au maintien d'une vie sociale. Les citoyens sont attachés à l'artisanat et au commerce indépendant en centre ville. Ils apprécient tout particulièrement les valeurs qui leur sont attachées : qualité, **proximité**, conseil et convivialité.

Pour faire face au risque de fragilisation de ce tissu de petites entreprises, de nombreuses communes mettent en place une démarche partenariale dédiée au maintien et au développement de l'artisanat en ville, associant les branches professionnelles de l'artisanat représentées par les organisations membres de l'UPA, ainsi que l'APCM et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat.

« L'économie de proximité, c'est aussi, tout simplement, l'économie réelle, celle que l'on voit tous les jours dans la rue en faisant ses courses », Christine Lagarde aux Etats Généraux de l'économie de proximité de l'UPA, 18 septembre 2008.

L'accompagnement et le suivi personnalisé des CMA

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) assurent, dans une **relation de proximité**, un ensemble de prestations essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises.

Les CMA développent une offre de services adaptés aux besoins des différents publics. Cette offre couvre toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la création/reprise à la transmission, en passant par toutes les phases de développement, ainsi que par la formation de ses actifs.

Attachées à renforcer la qualité de leurs services, les chambres de métiers se sont engagées à garantir, quel que soit leur lieu d'implantation, un ensemble de prestations harmonisées sur l'ensemble du territoire et répondant aux besoins spécifiques de chaque type de publics, qu'il soit apprenti, créateur, repreneur, chef d'entreprise, salarié, demandeur d'emploi, personne à la recherche d'une orientation professionnelle ou encore cédant d'entreprise artisanale. Les prestations se déclinent en information, actions de sensibilisation, conseil, montage de dossier et formation, recherche d'un apprenti, établissement des formalités administratives, participation à une formation, intégration dans une action de développement, de modernisation, de respect des normes ou encore de promotion.

Pour connaître l'offre de service complète de la CMA 13,
rendez-vous sur le site www.cma13.fr

Une Semaine des PME afin de toucher les entrepreneurs européens



La toute première Semaine européenne des PME débutera le 6 mai 2009. Cette campagne majeure couvrira des activités liées aux petites entreprises, dont les entreprises à caractère artisanal, dans trente-quatre pays (Union européenne et pays associés à l'opération), en proposant un soutien aux entreprises déjà existantes et en encourageant les jeunes à choisir la voie de l'entrepreneuriat.

Les événements de cette campagne, organisés par des organisations locales, régionales et nationales, auront pour but de promouvoir l'entrepreneuriat et d'offrir aux entreprises un soutien ainsi que l'opportunité de se constituer un réseau. Ces événements proposeront d'innombrables possibilités, allant des journées portes ouvertes au sein d'entreprises à des conseils en matière de financement, en passant par des conférences traitant de l'innovation, des impôts et de l'internationalisation, afin de montrer aux entrepreneurs européens comment tirer le meilleur parti du marché ouvert et optimiser leur activité.

Les 23 millions de PME et d'entreprises artisanales, représentent un employeur majeur en Europe. Afin de continuer dans cette direction et de stimuler la compétitivité européenne, l'Union européenne investit de différentes manières dans les PME. La Semaine des PME constituera également une tribune permettant de promouvoir le « Small Business Act » de l'Union européenne, conçu spécialement pour diminuer les coûts liés à l'entrepreneuriat, faire émerger de nouveaux marchés et pour faciliter la création d'entreprise. Son but est également d'aider les petites entreprises à faire face aux problèmes actuels, comme la situation économique.

La Semaine des PME fait partie des mesures de mise en oeuvre du «Small Business Act».

L'artisanat français est à l'origine de cette initiative européenne.

<http://european-sme-week.eu>

Les organisateurs nationaux

L'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM)



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

La première mission de l'Assemblée permanente des chambres de métiers est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen.

A cet effet, l'APCM représente les chambres de métiers et de l'artisanat auprès des pouvoirs publics pour que leurs intérêts et ceux des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Parallèlement, l'APCM est au service des chambres départementales et régionales ; ses instances animent le réseau, développent des actions collectives et des services communs.

L'APCM et les Chambres de métiers et de l'artisanat ont élaboré un programme en cinq axes « Les artisans au cœur de la société », qui précise les objectifs à horizon 2010 dans le domaine de l'emploi, de l'aménagement du territoire, du développement durable et de la protection de l'environnement. Le réseau des CMA est engagé dans une démarche de restructuration et de modernisation ambitieuse dans le cadre de la révision générale des politiques publiques.

APCM – 12, avenue Marceau 75008 Paris
Tél. : 01 44 43 10 00 - Fax : 01 47 20 34 48
Courriel : presse@apcm.fr
www.artisanat.fr

Contact Presse :
Elisabeth de Dieuleveult
01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00
dieuleveult@apcm.fr

L'Union professionnelle artisanale (UPA)



La mission première de l'UPA est de faire valoir les intérêts des 920 000 entreprises artisanales françaises auprès des pouvoirs publics européens, nationaux et locaux. Au-delà, l'UPA s'attache à promouvoir une économie fondée sur la proximité, à la fois créatrice d'emploi, source de richesses et porteuse de cohésion sociale. L'UPA fédère 50 organisations nationales et 4500 syndicats départementaux et régionaux regroupés au sein de trois confédérations : la CAPEB (artisanat du bâtiment) ; la CNAMS (artisanat de la fabrication et des services) ; la CGAD (artisanat de l'alimentation). Des représentants de l'UPA siègent dans tous les organismes chargés d'améliorer l'environnement économique et social des artisans. En tant que partenaire social, l'UPA est consultée par les représentants de l'Etat et participe aux grandes négociations interprofessionnelles aux côtés des deux autres organisations patronales et des cinq syndicats de salariés. L'UPA est membre de l'UEAPME – Union Européenne de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises.

UPA - 53, rue Ampère 75017 Paris
Tél. : 01 47 63 31 31 - Fax : 01 47 63 31 10
Courriel : upa@upa.fr
www.upa.fr

Contact Presse :
Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31 et 06 77 64 40 78
jcdelerue@upa.fr



Contact Presse : Marge Vandendries
Tél. : 04.91.32.24.33 - Port. : 06.71.84.48.39
Mail : mvandendries@cm13.org
Site web : www.cma13.fr

Les partenaires

PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES ASSOCIÉS



PARTENAIRE MÉDIA



PARTENAIRES RELAIS



La "Première entreprise de France", via le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA), soutient la Semaine nationale de l'artisanat par une campagne médiatique nationale.